



# BUREAU EXÉCUTIF

## # 05

### PROCÈS-VERBAL (Adopté) 21 FÉVRIER 2011

Modifié [BE H11-06](#), du 28-02-11

<b>Responsable générale</b>	Dominique Bordeleau	<b>Affaires externes</b>	Fallon Rouiller
<b>Secrétaire générale</b>	Alexis Lamy-Labrecque	<b>Information</b>	Vacant
<b>Affaires internes</b>	Vacant	<b>Mobilisation</b>	Absente
<b>Pédagogie</b>	François-Tim Fortin	<b>Affaires socio-culturelles</b>	Jade R .Ménard
<b>Trésorerie</b>	Vacant	<b>Dél.à la mobilisation - 1</b>	Vacant
<b>Dél. à l'Interne - 1</b>	Vacant	<b>Dél. à l'Interne - 2</b>	Vacant
<b>Dél. aux Affai. Socioc.</b>	Vacant	<b>Dél. à la mobilisation - 2</b>	Vacant
<b>Dél. à la Pédago - 1</b>	Vacant	<b>Dél. à l'information - 1</b>	Vacant

#### Observateurs, observatrices :

#### 0.0 Procédures

Jade R.Ménard propose l'ouverture du [Bureau exécutif H11-05](#) du lundi 21 février 2011  
Fallon Rouiller appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### 0.1 Praesidium

Jade R.Ménard propose **Jade R.Ménard pour animer ce Bureau exécutif, et François-Tim Fortin comme secrétaire.**  
Dominique Bordeleau appuie  
Adopté à l'unanimité

#### 0.2 Lecture et adoption du procès-verbal

Jade R.Ménard propose l'adoption des procès-verbaux

- du [Bureau exécutif H11-03 du lundi 07 février 2011](#) avec les modifications suivantes :
  - changer XXXX par ~~OPDS~~ OPDS
  - Mettre Vacant en face de Trésorerie dans Présence
- du [Bureau exécutif H11-04 du lundi 14 février 2011](#) – PAS DE QUORUM

Fallon Rouiller appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### 0.3 Suite du procès-verbal

R.A.S.

#### 0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour affiché :

- 1.0 Affaires courantes :
  - 1.1 Médiation : 1<sup>ère</sup> rencontre : retour
  - 1.2 Comité de Règlement # 7 : [proposition](#) Conseil d'administration
  - 1.3 AGEnda 2011-2012 : [proposition](#)
- 2.0 Affaires internes
  - 2.1 [Deuxième Assemblée générale](#) (23 février 2011) : présidium



# - BUREAU EXÉCUTIF H11-05

- 2.2 Table de concertation H11-02 (02 mars 2011) : Ordre du jour
- 2.3 Conseil d'administration CVM : délégués
- 2.4 Subvention Rush
- 2.5 [Subvention COBP](#) (Photocopies)
- 3.0 Affaires externes
  - 3.1 26-27 février : [Camp de formation ASSÉ](#) – Matane : délégation
  - 3.2 ASSÉ : [Congrès](#) (12-13 février 2011) : retour
- 4.0 Affaires socioculturelles
  - 4.1 PAJU (M.Paturel) : conférences
  - 4.2 Potluck : retour
- 5.0 Affaires diverses
- 6.0 Levée

Jade R.Ménard propose **l'ordre du jour suivant en ajoutant 4.3 Budget et 1.4 Nomination**  
 Alexis Lamy-Labrecque appuie  
 Adoptée à l'unanimité

- 1.0 Affaires courantes :**
  - 1.1 Médiation : 1<sup>ère</sup> rencontre : retour**
  - 1.2 Comité de Règlement # 7 : [proposition](#) Conseil d'administration**
  - 1.3 AGENDA 2011-2012 : [proposition](#)**
  - 1.4 Nomination**
- 2.0 Affaires internes**
  - 2.1 [Deuxième Assemblée générale](#) (23 février 2011) : présidium**
  - 2.2 Table de concertation H11-02 (02 mars 2011) : Ordre du jour**
  - 2.3 Conseil d'administration CVM : délégués**
  - 2.4 Subvention Rush**
  - 2.5 [Subvention COBP](#) (Photocopies)**
- 3.0 Affaires externes**
  - 3.1 26-27 février : [Camp de formation ASSÉ](#) – Matane : délégation**
  - 3.2 ASSÉ : [Congrès](#) (12-13 février 2011) : retour**
- 4.0 Affaires socioculturelles**
  - 4.1 PAJU (M.Paturel) : conférences**
  - 4.2 Potluck : retour**
  - 4.3 Budget**
- 5.0 Affaires diverses**
- 6.0 Levée**

## 0.5 Déclarations

-

## 0.6 Régie et / ou réflexion

### Dominique Bordeleau Responsable générale

- Médiation
- CA Fondation

### Alexis Lamy-Labrecque Secrétaire générale

- R.A.S.

### Fallon Rouiller

#### Responsable aux Affaires externes

- Camp de formation ASSÉ

Vacant

#### Responsable aux affaires internes

- Vacant

Vacant

#### Responsable à la Trésorerie

- Vacant

#### François-Tim Fortin

#### Responsable à la Pédagogie

- Médiation
- Plaintes

Jade R.Ménard

#### Responsable aux Affaires socio-culturelles

- Rencontre avec Maude
- Dates et contenu Solidarité autochtone
- Consultation Comité Femme
- Consultation CDS

#### Léa Carrier

#### Responsable à la Mobilisation

- Absente

Vacant

#### Responsable à l'Information

- Vacant

## **1.0 Affaires courantes**

### **1.1 Médiation : 1<sup>ère</sup> rencontre : retour**

- Début;
- Pas le même mandat que celui de notre Assemblée générale
- Démêlé les conflits
- Prochaine réunion ce jeudi 24 février 2011 à 9h00

### **1.2 Comité de Règlement # 7 : proposition Conseil d'administration**

#### Proposition sur la Table

- ✓ Attendu le [Règlement numéro 7](#) relatif à certaines conditions de vie au collège entré en vigueur le 19 juin 1980;
- ✓ Attendu la [résolution adoptée](#) par le C.A. du Cégep du Vieux Montréal le 19 avril 1989 sur la formation du Comité du Règlement numéro 7;
- ✓ Attendu le [Projet éducatif du Cégep du Vieux Montréal](#) adopté par le C.A. du Cégep du Vieux-Montréal le 1<sup>er</sup> mai 1996
- ✓ Attendu la réactivation plus ou moins récente (la direction ne pouvant pas nous fournir un [historique des rencontres](#) du Comité du Règlement numéro 7) et parfois maladroite (premières rencontres du Comité sans représentant étudiant);
- ✓ Attendu que, pour l'élève, les sanctions (dont la décision dépend exclusivement du Conseil d'Administration ou du Comité que ce dernier mandate) prévues au Règlement numéro 7 (article 10.1) sont exclusivement répressives et lourdes de conséquences;
- ✓ Attendu que l'instruction menant au rapport écrit de l'infraction (article 10.4) n'est pas clairement définie dans le Règlement numéro 7 et, le plus souvent, se limite exclusivement à l'infraction prise hors contexte;

Les représentant-e-s des étudiant-e-s proposent que le Conseil d'Administration mandate la Direction du Cégep du Vieux Montréal afin de lui présenter dans les meilleurs délais un Règlement numéro 7 modifié :

- ❖ Article 10.1 : prévoir un éventail de sanctions plus large qui tienne mieux compte du Projet éducatif du Cégep et d'un recours plus marqué aux services de soutien développés par le Cégep depuis la mise en œuvre de ce Règlement, la suspension et le renvoi devenant l'exception;
- ❖ Article 10.4 : préciser un encadrement du processus d'instruction devant mener au rapport écrit de l'infraction afin de mieux garantir la défense de l'élève mis en cause :
  - Confrontation supervisée entre l'accusation et la défense
  - Association systématique de l'Association générale étudiante à cette instruction, surtout pour les infractions constatées dans un des locaux de l'AGECVM (la responsabilité civile de cette dernière pouvant alors être engagée).

Dominique Bordeleau propose une version modifiée à déposer pour adoption au Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal ce mercredi 23 février 2011

- ✓ **Attendu le [Règlement numéro 7](#) relatif à certaines conditions de vie au collège entré en vigueur le 19 juin 1980;**
- ✓ **Attendu la [résolution adoptée](#) par le C.A. du Cégep du Vieux Montréal le 19 avril 1989 sur la formation du Comité du Règlement numéro 7;**
- ✓ **Attendu le [Projet éducatif du Cégep du Vieux Montréal](#) adopté par le C.A. du Cégep du Vieux-Montréal le 1<sup>er</sup> mai 1996**
- ✓ **Attendu la réactivation plus ou moins récente (la direction ne pouvant pas nous fournir un [historique des rencontres](#) du Comité du Règlement numéro 7) et parfois maladroite (premières rencontres du Comité sans représentant étudiant);**
- ✓ **Attendu que, pour l'élève, les sanctions (dont la décision dépend exclusivement du Conseil d'Administration ou du Comité que ce dernier mandate) prévues au Règlement numéro 7 (article 10.1) sont exclusivement répressives et lourdes de conséquences;**
- ✓ **Attendu que l'instruction menant au rapport écrit de l'infraction (article 10.4) n'est pas clairement définie dans le Règlement numéro 7 et, le plus souvent, se limite exclusivement à l'infraction prise hors contexte;**



## - BUREAU EXÉCUTIF H11-05

Les délégué-e-s des étudiant-e-s proposent que le Conseil d'Administration mandate la Direction du Cégep du Vieux Montréal afin de lui présenter dans les meilleurs délais un Règlement numéro 7 modifié :

- ❖ **Article 10.1** : prévoir un éventail de sanctions plus large qui tienne mieux compte du Projet éducatif du Cégep et d'un recours plus marqué aux services de soutien développés par le Cégep depuis la mise en œuvre de ce Règlement, la suspension et le renvoi devenant l'exception;
- ❖ **Article 10.4** : préciser un encadrement du processus d'instruction devant mener au rapport écrit de l'infraction afin de mieux garantir la défense de l'élève mis en cause :
  - Confrontation supervisée entre l'accusation et la défense
  - Association systématique de l'Association générale étudiante à cette instruction.

François-Tim Fortin appuie  
Adoptée à l'unanimité

### 1.3 AGEnda 2011-2012 : [proposition](#)

Jade R.Ménard propose :

- **SPÉCIFICATIONS** : Que l'AGECVM produise son agenda 2011-2012 avec les mêmes spécifications que celui de 2010-2011, soit :
  - 224 pages avec une couverture couleurs
  - Papier recyclé
  - Format 5¼ X 8¼ po.
- **RESPONSABLE DE PROJET** : Que l'AGECVM engage Marianne Breton Fontaine comme responsable de projet au salaire de 16\$/h, soit le même salaire que le/la responsable aux livres usagés;
- **GRAPHISME** : Que l'AGECVM
  - Engage un ou une graphiste étudiant-e pour faire la mise en page de l'agenda;
  - Qu'un appel largement diffusé soit lancé au sein des étudiant-e-s pour le contrat de graphisme et;
  - Que cette personne soit sélectionné par le Bureau exécutif et la responsable de projet à la suite d'entrevues;
  - Que la rémunération offerte pour le contrat de graphisme soit de 2000\$;
  - Que le ou la graphiste choisie soumette à l'Assemblée générale différentes couvertures pour l'agenda et que ces couvertures soient conçue sous le thème du militantisme;
- **IMPRIMEUR** : Que l'agenda soit imprimé chez Payette et Simms inc sans appel d'offre à moins d'une contre offre plus avantageuse pour l'AGECVM en raison des courts délais pour la production de l'agenda. [L'AGECVM souhaite refaire affaire Payette et Simms inc puisque cette compagnie a imprimé l'agenda de l'AGECVM les trois années précédentes en remportant chaque fois l'appel d'offre avec une large avance];
- **CALENDRIER** : Que soit adopté le calendrier suivant pour la production de l'agenda :
  - Appel au graphiste étudiant : maintenant jusqu'au 11 mars;
  - Entrevues : semaine du 13 mars;
  - Envoi des textes au graphiste : 27 mars;
  - Sélection de la couverture en AG : mi-avril;
  - Révision de l'agenda : Début Juin;
  - Envoi de la version finale de l'agenda à l'imprimeur : 26 juin

Dominique Bordeleau appuie  
Adoptée à l'unanimité

### 1.4 Nomination

Dominique Bordeleau propose **Sofia Bachouchi** comme Responsable à l'Information par intérim jusqu'à entérinement par la prochaine Assemblée générale



## **BUREAU EXÉCUTIF H11-05**

Fallon Rouiller appuie  
Adoptée à l'unanimité

### **2.0 Affaires internes**

#### **2.1 Deuxième Assemblée générale (23 février 2011) : présidium**

Alexis Lamy-Labrecque propose **Dominique Bordeleau pour trouver un présidium**  
François-Tim Fortin appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### **2.2 Table de concertation H11-02 (02 mars 2011) : Ordre du jour**

Dominique Bordeleau propose **Alexis Lamy-Labrecque pour préparer un ordre du jour de la Table de concertation H11-02 du mercredi 02 mars 2011**  
François-Tim Fortin appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### **2.3 Conseil d'administration CVM : Délégué-e-s**

Voir en [Assemblée générale H11-02](#) de mercredi 23 février 2011

#### **2.4 Subvention RUSH**

Fallon Rouiller propose **de donner une subvention de 150,00 (cent cinquante) \$ au RUSH sur le poste budgétaire mobilisation**  
Jade R.Ménard appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### **2.5 Subvention COBP (Photocopies)**

Alexis Lamy-Labrecque propose **d'offrir les photocopies au COBP pour les affiches en rapport avec la manifestation du 15 mars 2011**  
Fallon Rouiller appuie  
Adoptée à l'unanimité

### **3.0 Affaires externes**

#### **3.1 26-27 février : Camp de formation ASSÉ – Matane : délégation**

Dominique Bordeleau propose **de payer les frais [transport, inscription, bouffe, ...] des délégué-e-s de l'AGECVM au Camp de formation de l'ASSÉ, les 26 et 27 février 2011, à Matane**  
Sofia Bachouchi appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### **3.2 ASSÉ : Congrès (12-13 février 2011) : retour**

Sympathique retour

### **4.0 Affaires Socioculturelles**

#### **4.1 PAJU (M.Paturel) : conférences**

- Conférence avec un film de Santiago
- Présentation de *Gazastrophe*
- Exposition à l'Exode
- Possibilité de deux conférences

Alexis Lamy-Labrecque propose **de déléguer Jade R.Ménard pour trouver des dates pour ces différentes activités**  
Sofia Bachouchi appuie  
Adoptée à l'unanimité



## **BUREAU EXÉCUTIF H11-05**

### **4.2 Pot-luck : retour**

Jade R.Ménard propose **d'organiser, en sus des pot-lucks hebdomadaires, deux méga pot-lucks, dont un pendant la semaine de l'éducation**

Alexis Lamy-Labrecque appuie

Adoptée à l'unanimité

### **4.3 Budget**

Dominique Bordeleau propose que **Jade R.Ménard organise un party de fin de session DE LA MORT**

Alexis Lamy-Labrecque appuie

Adoptée à l'unanimité

### **5.0 Affaire diverses**

R.A.S.

### **6.0 Levée**

Alexis Lamy-Labrecque propose **la levée de ce [Bureau exécutif H11-05](#), du 21 février 2011**

Dominique Bordeleau appuie

Adoptée à l'unanimité